



Besançon, le 13 mars 2020

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Les décisions annoncées ce soir par le Président de la République imposent une mobilisation sans précédent de toutes les forces de l'Éducation nationale.

La fermeture annoncée des écoles et des établissements scolaires dès lundi ne signifie pas l'interruption du service public d'éducation. Le premier devoir de chacune et de chacun est d'en assurer la continuité par tous les moyens. Je viens d'adresser un courrier aux directeurs d'école et chefs d'établissement pour leur demander de rendre accessible dès ce vendredi matin la palette de ressources numériques à tous les élèves et à leur famille.

Dans les établissements où le débit est faible, et dans tous les cas où les familles rencontrent des difficultés de connexion ou d'équipement, tous les moyens seront mis en œuvre par vos soins pour maintenir le lien pédagogique et éducatif.

Vous porterez une attention particulière aux familles dont les ressources matérielles, techniques et culturelles permettront difficilement d'assurer la continuité pédagogique à la maison.

Nous reviendrons vers vous très vite avec la DRNE, la DSI et les corps d'inspection, pour vous aider à adapter des ressources qui n'ont pas vocation à être utilisées uniformément et sans votre concours.

La créativité dont vous faites déjà preuve pour permettre à tous les élèves de s'approprier les ressources numériques légitime et renforce l'autorité pédagogique que les familles doivent continuer à vous reconnaître dans la situation nouvelle où nous nous trouvons.

Vous êtes des enseignants du XXI^{ème} siècle en qui l'institution peut avoir toute confiance dans cette situation exceptionnelle.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le Recteur de région académique,
Recteur de l'académie de Besançon
Chancelier des Universités

Jean-François CHANET

RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Jean-François CHANET

Recteur de l'académie de
Besançon,
Chancelier des universités

Recteur de la région
académique
Bourgogne-Franche-Comté

10, rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Téléphone
03 81 65 49 59

Mél
Ce.cabinet
@ac-besancon.fr